

## **Saisonnier**

LES VERGERS BELLARD-CROCHET - Sainte gemmes sur Loire et  
Bouchemaine

### **Période :**

15/06/2026 - 11/07/2026

### **Mission :**

Eclaircissage des pommiers.

Emploi saisonnier.

Débutant accepté.

A partir de 16 ans.

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h (16h le vendredi).

Procédure d'inscription: candidature en ligne sur le site de l'entreprise.

A partir de mai : convocations par mail d'une sélection de candidats à des réunions d'information collectives suivies d'entretiens individuels.

**Rémunération :** 12,02 €/h

### **Pour postuler :**

LES VERGESR BELLARD-CROCHET

vergers@bellard-crochet.fr

**Nombre de postes à pourvoir :** 40